



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/06/21

Reçu en Préfecture le : 10/06/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210608-117785-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

Séance du mardi 8 juin 2021
D-2021/220

Aujourd'hui 8 juin 2021, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Présidence de Madame Claudine BICHET de 15h58 à 16h40.

Suspension de séance de 16h46 à 17h00.

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

Messieurs Pierre HURMIC et Nicolas FLORIAN présents sauf de 16h38 à 16h40.

Monsieur Aziz SKALLI présent à partir de 16h05, Monsieur Pierre de Gaetan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 16h05,

Madame Charlee DA TOS présente jusqu'à 17H15, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h30, Madame Nathalie

DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Maxime GHESQUIERE et Monsieur Laurent GUILLEMIN

présents jusqu'à 18h00 et Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 19h00.

Excusés :

Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

Solidarité Internationale - Attribution d'une subvention à SOS Méditerranée - Autorisation - Décision

Madame Céline PAPIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la coopération décentralisée et du devoir de solidarité, la ville de Bordeaux soutient l'action humanitaire et l'assistance aux personnes en danger.

Cette année, SOS Méditerranée a lancé sa plateforme des Collectivités Territoriales Solidaires. C'est ainsi que Bordeaux, à l'instar d'une trentaine de collectivités, a rejoint cette plateforme. Pour ce faire, la signature de la charte d'adhésion s'est déroulée le lundi 03/05/2021, en présence du président de l'association SOS Méditerranée ainsi que des ainsi que des représentants des villes de Floirac et de Bègles, signataires également de cette charte.

L'association a pour objectif de secourir les naufragés et personnes en danger dans la mer Méditerranée. Elle connaît des difficultés, à la fois financières et techniques, et développe pour y résoudre des réseaux et systèmes de dons, dont la plateforme des Collectivités Territoriales Solidaires. L'association s'appuie sur le soutien de professionnels du secteur maritime, dont des professionnels de la marine marchande.

Les bénéficiaires de ce projet sont toutes les personnes en danger en mer Méditerranée, dues à leur condition de navigation, l'état de leur embarcation ou la situation météorologique.

Les objectifs de la subvention sont les suivants :

- Financer les changements de fonctionnement médical : l'association connaît en effet des coûts supplémentaires à la suite de la fin du partenariat avec MSF, due à une divergence de vision.
- Financer l'activité quotidienne : le bateau représente une charge de 77.000€ par semaine.

Le budget global pour l'entretien du bateau de sauvetage s'élève à 4 millions d'euros par an. Bordeaux se propose d'y participer à hauteur de 5.000€.

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser sur le budget 2021 le versement à l'association SOS Méditerranée d'une subvention de 5.000€ pour l'année 2021

- Imputer la dépense correspondante sur le budget 2021 – fonction BX 048 – chapitre 65 – article 65748

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE RENOUVEAU BORDEAUX

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 juin 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Céline PAPIN